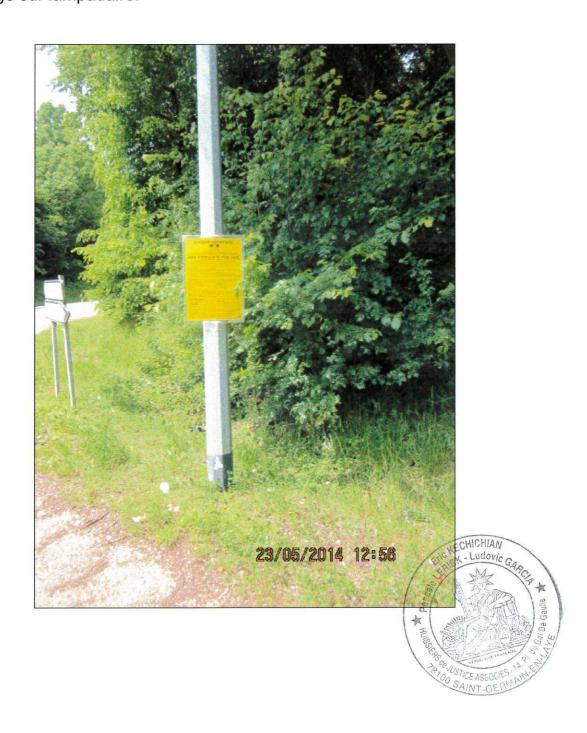
POINT 24:

Route des Loges angle Route de Poissy 78260 - ACHERES.

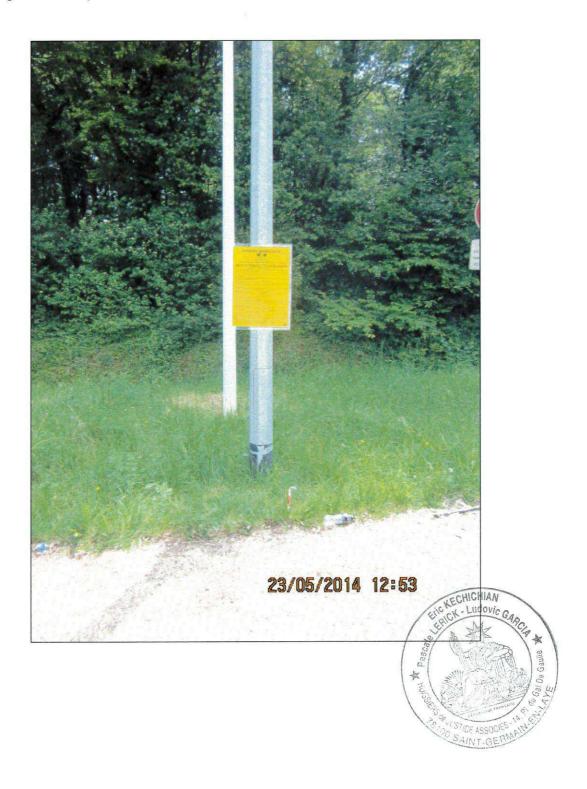
Affichage sur lampadaire.



POINT 25:

Route des Loges 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur lampadaire.



POINT 26:

Route de Poissy angle Route de Raucourt 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE

Affichage sur piquet en bois.



POINT 27 :

Route des Cordeliers, Route de Poissy 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur piquet en bois.



POINT 28:

Rue de la Marne angle D308 78300 - POISSY Affichage sur signalisation FIN de ZONE 30.



POINT 29:

Boulevard Rose angle rue Henri Biron 78300 - POISSY.

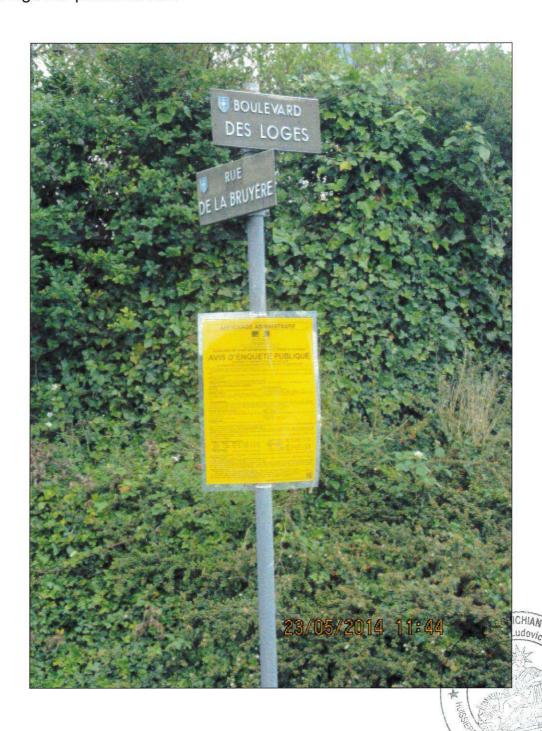
Affichage sur lampadaire.



POINT 30 :

Rue de la Bruyère angle Boulevard des Loges 78300 - POISSY.

Affichage sur panneau rue.



POINT 31 :

Boulevard Rose angle rue de Strasbourg 78300 - POISSY.

Affichage sur panneau de signalisation « sens unique ».



POINT 32:

Boulevard Robespierre angle Avenue de Pontoise 78300 - POISSY.

Affichage sur panneau de direction.



POINT 33:

Avenue du Maréchal Foch angle Rue des Sorbiers 78300 - POISSY.

Affichage sur lampadaire.



POINT 34:

Rue des Mésanges angle Boulevard Rose 78300 - POISSY.

Affichage sur panneau de signalisation « interdiction de tourner à gauche ».



POINT 35:

Rue de la Bruyère angle Rue Maryse Bastié 78300 - POISSY.

Affichage sur lampadaire.



POINT 36:

Rue de la Bruyère angle Avenue de Versailles 78300 - POISSY.

Affichage sur panneau de direction.



POINT 37:

Rue de la Bruyère angle Avenue de Versailles 78300 - POISSY.

Affichage sur lampadaire.



POINT 38:

Avenue de Versailles 78300 POISSY.

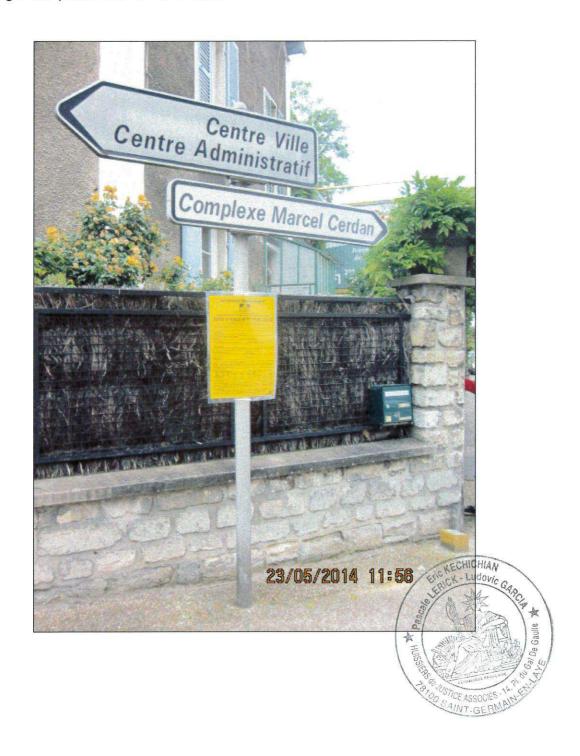
Affichage sur panneau de signalisation.



POINT 39:

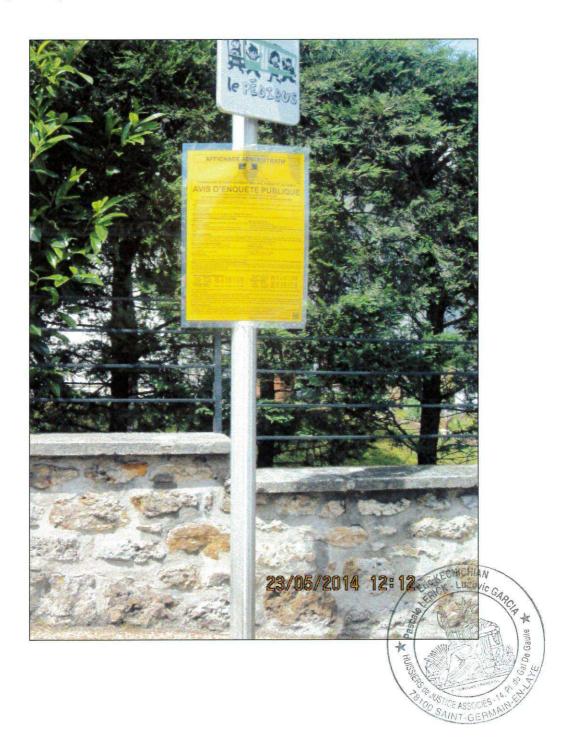
Avenue Maréchal Foch angle Avenue de Versailles 78300 - POISSY.

Affichage sur panneau de direction.



POINT 40:

Rue des Capucines angle Avenue Fernand Lefebvre 78300 - POISSY Affichage sur panneau de direction.



POINT 41:

1 rue Beauregard 78300 - POISSY.

Affichage sur panneau de direction.



POINT 42:

62 Avenue Fernand Lefebvre 78300 - POISSY.

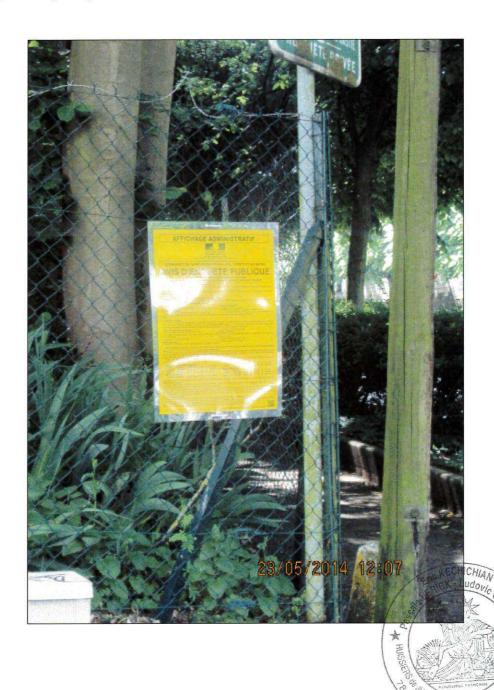
Affichage sur lampadaire.



POINT 43:

Avenue du Général Eisenhower 78300 - POISSY.

Affichage sur grillage.



POINT 44:

Angle Avenue Fernand Lefebvre 78300 - POISSY.

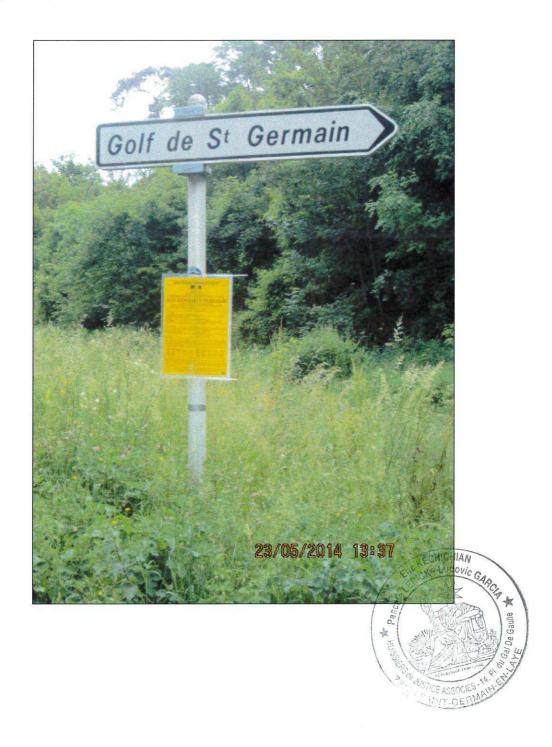
Affichage sur panneau de direction.



POINT 45:

D 190 Golf de Saint Germain 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur panneau de direction.



POINT 46:

Route de la Reine angle route de Noailles 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

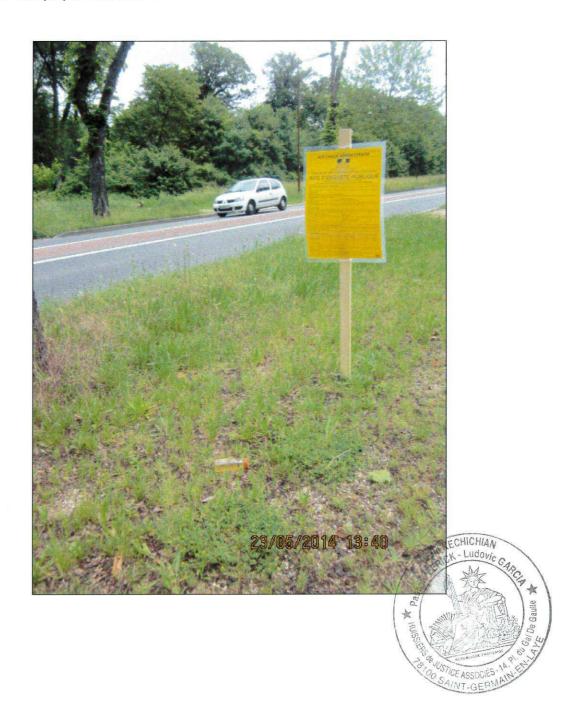
Affichage sur un piquet en bois.



POINT 47:

D 190 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur piquet en bois.



POINT 48:

Route de Beaumont angle Route des Noaliers.

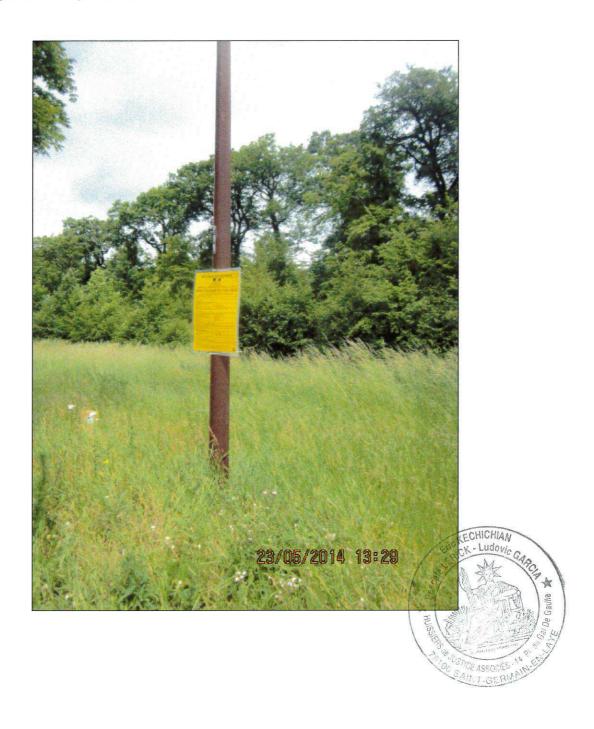
Affichage sur panneau indicatif.



POINT 49:

D190 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur lampadaire.



POINT 50:

D190 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

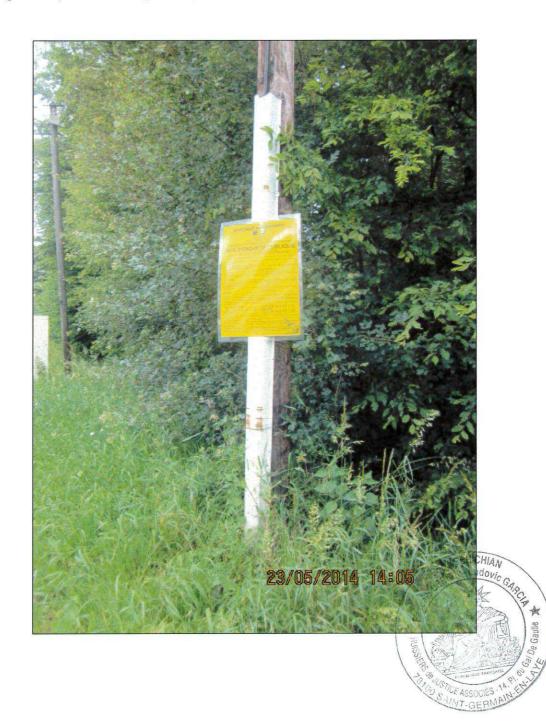
Affichage sur lampadaire.



POINT 51:

N184 angle D190 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur poteau téléphonique.



POINT 52:

N184 angle D190 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur lampadaire.



POINT 53:

N184 angle D190 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

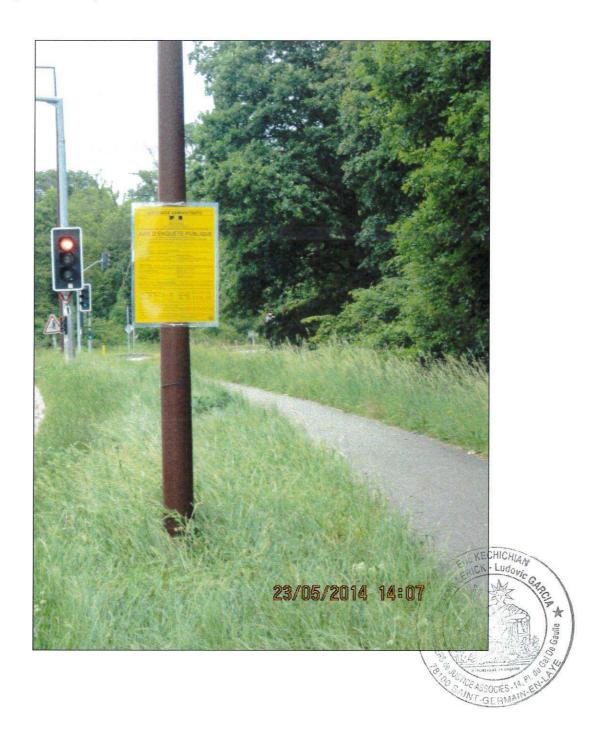
Affichage sur lampadaire.



POINT 54:

N184 angle D190 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur lampadaire.



POINT 55:

Rue de la Croix de Noailles 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur panneau signalisation « sens interdit ».



POINT 56:

1-4 rue Henri Dunant 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur lampadaire.



POINT 57:

Place Christiane Frahier 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

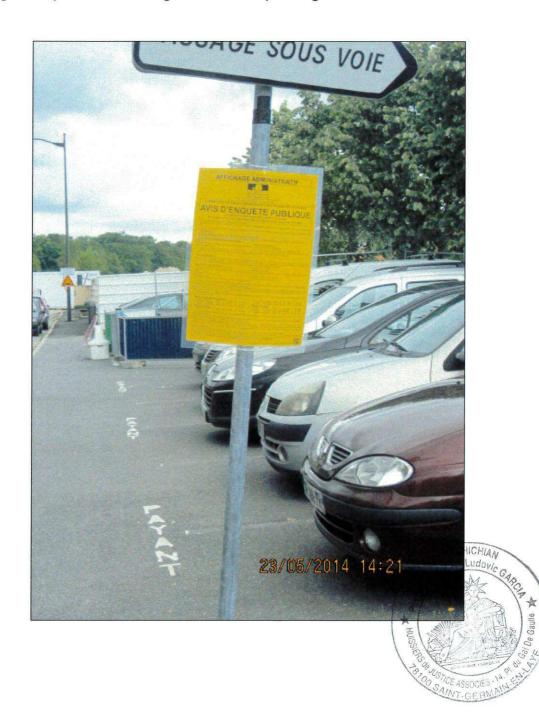
Affichage sur panneau de signalisation « sens unique ».



POINT 58:

10, rue Bastiat 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur panneau de signalisation « passage sous voie ».



POINT 59:

56B rue Pereire 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur lampadaire.



POINT 60:

Rue du Président Roosevelt angle N184 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur lampadaire.



POINT 61:

Rue Bernard Palissy angle N13 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur panneau rue.



POINT 62:

N13 Pont passage voie ferrée 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur panneau de direction.



POINT 63:

N13 angle Rue Claude Chappe 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

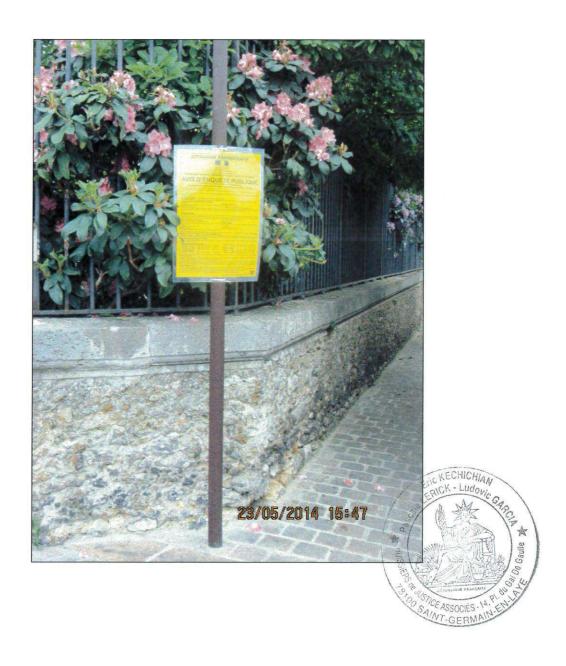
Affichage sur lampadaire.



POINT 64:

16, rue de Pontoise 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur un poteau, devant l'entrée de la Mairie, côté château.



POINT 65:

Rue de la Surintendance 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur panneau de direction.



POINT 66:

Place Charles de Gaulle 78100 - SAINT GERMAIN EN LAYE.

Affichage sur panneau de signalisation.



POINT 67:

D30 78300 - POISSY.

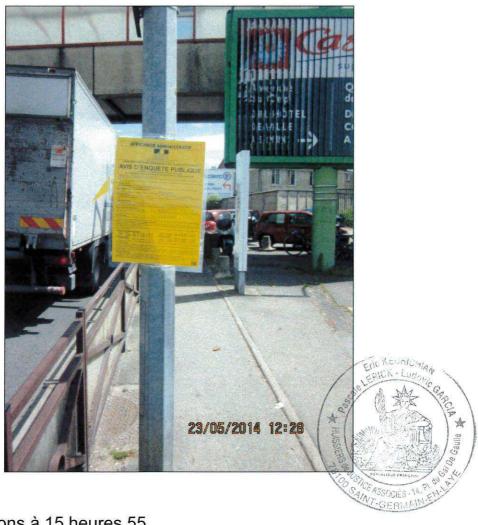
Affichage sur lampadaire.



POINT 68:

13, rue du Pont Ancien 78300 - POISSY.

Affichage sur lampadaire.



Fin des constations à 15 heures 55.

Et, de tout ce que dessus, j'ai dressé et clos le présent procès-verbal de constat auquel j'ai intégré plusieurs photographies numériques prises par mes soins, pour servir et valoir ce que de droit.

Pascale LERICK





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES YVELINES DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS

Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques



COMMUNES DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, POISSY ET ACHERES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à la réalisation de la phase 2 du projet de Tangentielle Ouest Saint-Germain Grande Ceinture / Achères Ville RER

Il sera procédé à une enquête publique unique portant sur :

- la déclaration d'utilité publique de la phase 2 du projet de Tangentielle Ouest Saint-Germain Grande Ceinture / Achères Ville
- la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Saint-Germain-en-Laye. Poissy et Achères avec l'opération projetée ;
- le défrichement.

Durée de l'enquête : 30 jours, du 16 juin au 15 juillet 2014 inclus.

Sur décision motivée de la commission d'enquête, cette enquête pourra être prolongée pour une durée maximale de 30 jours.

La commission d'enquête est ainsi constituée :

Présidente :

Mme Marie-Claire Eustache, architecte, urbaniste, programmiste

Membres titulaires :

- M. Georges-Michel Brunier, ingénieur en bâtiment (ER)
- M. Philippe Guidée, ingénieur de l'école supérieure d'électricité commission sera assurée par M. Brunier. (ER)

Membres suppléants :

M. Gilles Davenet, architecte

M. Gilles Gomez, docteur, ingénieur géologue (ER)

En cas d'empêchement de Mme Eustache, la présidence de la

Lieux de l'enquête :

Les dossiers d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que le registre à feuillets non mobiles destiné à recevoir les observations, seront tenus à la disposition du public dans les mairies des communes de Saint-Germain-en-Laye, Poissy et Achères aux jours et heures indiqués ci-dessous :

Mairie de Saint-Germain-en-Laye :

- le lundi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
- 13 h à 17 h 30
- le samedi : de 9 h à 12 h 30

Mairie de Poissy:

- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15

- le samedi : de 9 h à 12 h 30 Mairie d'Achères:

- les mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de - lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45

- mardi : de 13 h 30 à 17 h 45 samedi : de 9 h à 12 h 30

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture des Yvelines (www.yvelines. gouv.fr) et sur le site internet du projet (www.tangentielleouest.fr).

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur la réalisation projetée pourront être soit consignées directement sur les registres d'enquête, soit adressées par écrit au président de la commission d'enquête domicilié à la mairie de Saint-Germain-en-Laye, désignée comme siège de l'enquête.

Un membre de la commission d'enquête, recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront dans les mairies, aux jours et heures suivants :

Mairie de Saint-Germain-en-Laye:

- jeudi	26 juin	2014	de	14 h 00	à	17 h 00
- samedi	5 juillet	2014	de	9 h 00	à	12 h 00
- mardi	15 juillet	2014	de	9 h 00	à	12 h 00

Mairie de Poissy:

- samedi 28 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00

 mercredi 	9 juillet	2014	de	9 h 00	à	12 h 00
- mardi	15 juillet	2014	de	14 h 45	à	17 h 45

Mairie d'Achères :

- lundi 23 juin 2014 de 9 h 00 à 12 h 00 - mardi 1er juillet 2014 de 14 h 45 à 17 h 45

- samedi 12 juillet 2014 de 9 h 15 à 12 h 15

Le Syndicat des Transports d'Ile de France, la Société Nationale des Chemins de Fer et Réseau Ferré de France sont maîtres d'ouvrage du projet.

Toutes informations concernant ce dossier pourront être obtenues auprès du Syndicat des Transports d'Ile de France -39 bis/41 rue de Chateaudun - 75009 Paris - Tel : 01 47 53 28 00.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines et dans les mairies de Saint-Germainen-Laye, Poissy et Achères, aux heures normales d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet de la préfecture (www.yvelines.gouv.fr).

A l'issue de la procédure, une déclaration de projet sera prise par le Syndicat des Transports d'Île de France.

Le préfet des Yvelines appréciera ensuite l'utilité publique de l'opération afin de la déclarer ou non par arrêté préfectoral. La déclaration d'utilité publique emportera mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Saint-Germain-en-Laye, Poissy et Achères. Le préfet statuera enfin sur la demande de défrichement.



ERIC KECHICHIAN PASCALE LERICK LUDOVIC GARCIA

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

HÔTEL DE CONTI 14, PLACE CHARLES DE GAULLE 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE TEL. 01 3451 8571 FAX. 01 3451 1878

sgl@huissier-justice.fr

1800 EXPEDITION



Eric KECHICHIAN Pascale LERICK Ludovic GARCIA

Huissiers de Justice associés

Société civile professionnelle titulaire d'un office d'Huissier de Justice

14, Place Charles De Gaulle

78100 SAINT-GERMAIN EN LAYE

constats 01.34.51.85.71 - fax: 01.34.51.18.78

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Le lundi seize juin deux mille quatorze à 15 heurs 30

A la demande de :

STIF, Syndicat des Transports d'île de France, 39bis - 41 rue de Châteaudun - 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié audit siège.

Il m'a été exposé par Monsieur Mathias **POSTEL** de la société **PUBLILEGAL**, Service Enquêtes Publiques, société chargée des affichages et publications dont le siège se trouve 23 rue des Jeûneurs - **75002 PARIS**:

- ➤ Que la société PUBLILEGAL a été chargée, pour le compte de la société requérante, de constater l'affichage d'une affiche « ENQUETE PUBLIQUE TANGENTIELLE OUEST PHASE 2 », Hôtel de Ville de SAINT GERMAIN EN LAYE (78100), 16 rue de Pontoise;
- Qu'une copie de l'affiche sera annexée au présent procès-verbal ;
- Qu'il m'est requis à cet effet ;

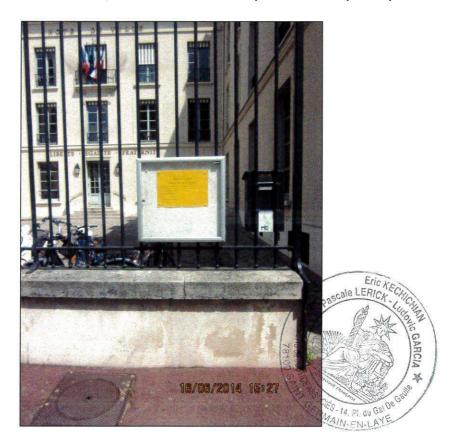
Déférant à cette réquisition,

Je, **Pascale LERICK**, Huissier de Justice associé de la SCP Eric KECHICHIAN – Pascale LERICK – Ludovic GARCIA, Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la Résidence de **SAINT-GERMAIN EN LAYE** (Yvelines), 14, Place Charles de Gaulle, soussignée,

Me suis rendue, ce jour, à l'Hôtel de Ville de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), 16 rue de Pontoise, où étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS

Présence d'une affiche de couleur jaune « ENQUETE PUBLIQUE TANGENTIELLE OUEST PHASE 2 » placardée dans une armoire vitrée située à l'extérieur de la mairie, visible et lisible depuis la voie publique.



Les mentions présentent sur cette affiche sont les suivantes :

ENQUETE PUBLIQUE

TANGENTIELLE OUEST PHASE 2

Pour les permanences de la commission d'enquête ainsi que pour la consultation et le dépôt d'un avis sur le projet Tangentielle Ouest phase 2, merci de vous rendre au :

Centre administratif

86-88 rue Léon Desoyer

78551 Saint Germain en Laye



Et, de tout ce que dessus, j'ai dressé et clos le présent procès-verbal de constat auquel j'ai intégré deux photographies numériques prises par mes soins, pour servir et valoir ce que de droit.

